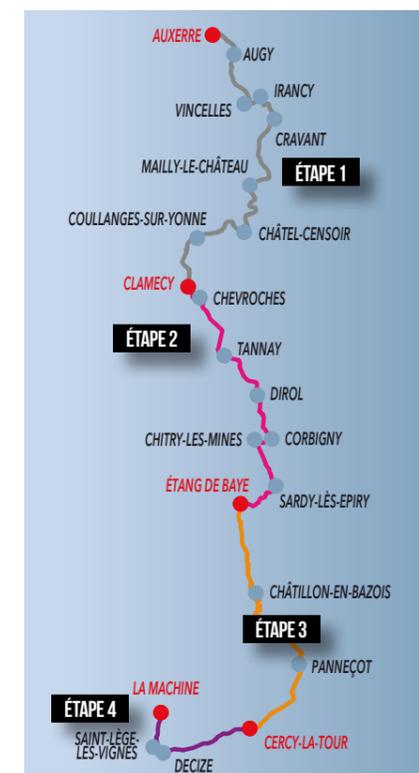




Un grand cru bourguignon

La Bourgogne est connue pour ses villes d'art, la splendeur de ses abbayes et la renommée de son vignoble classé à l'Unesco. Mais cette belle région possède une autre richesse : sept canaux, qui la sillonnent sur plus de mille kilomètres de voies navigables, le mariage original de l'eau et du vin. C'est sur les berges de l'un de ces fleurons que nous vous invitons à flâner.

> Texte et photos (sauf mention) : Gérard Pliquet



Mille remerciements à Stéphane Bénédit, directeur de L'Agence départementale de tourisme de la Nièvre et à son équipe, pour la parfaite organisation de ce séjour.



Vélo et bateau, les deux moyens de transport du canal.

Il n'a ni la notoriété ni les dimensions de son grand frère du Midi, pourtant ses berges sont fort accueillantes et son histoire mérite d'être contée.

Elle le mérite d'autant plus qu'elle fut précédée - sa préhistoire en sorte - par une période de 250 ans à l'issue de laquelle le canal est né. Au début du XVI^e siècle, Paris compte déjà près de trois cent mille habitants et les forêts environnantes ne suffisent plus pour chauffer les maisons. Les massifs forestiers du Morvan, pas trop éloignés, semblent être une solution. Le bois à bûches perdues commence à être acheminé par voie d'eau sur la Cure, l'Yonne et la Seine.

Dès 1547, l'année de la mort du roi François I^{er}, le premier train de bois arrive à Paris, mais c'est sous le règne d'Henri IV que le commerce se développe vraiment. Il durera plus de trois siècles, le dernier train rejoignant la capitale en 1923. C'est à Clamecy, dont le port assurera la prospérité, que sont constitués ces immenses radeaux de 75 mètres de long sur 4,5 m de large, représentant près de 200 stères de bois. Le coût de ces assemblages, du flottage et de nombreux conflits d'intérêts, font naître en 1736, un premier projet de percement d'un canal, entre Cosne-sur-Loire et Clamecy, qui relierait la Loire à la Seine via l'Yonne.

Le syndicat mixte du canal du Nivernais a segmenté l'ouvrage en cinq escales thématiques, du nord au sud.

À la suite d'un hiver particulièrement rigoureux le projet de relier les deux fleuves est officialisé en 1784. Les travaux à peine commencés sont interrompus par la Révolution ; seul un premier tronçon a été réalisé. Ils reprennent lentement sous le premier Empire, puis plus sérieusement en 1822 jusqu'à l'inauguration en 1841. Le canal du Nivernais est long de 174 km et possède 116 écluses. Mais le temps a passé, le bois est concurrencé et menacé par le charbon qui lui, ne flotte pas. Le commerce par péniches se développe pour transporter le bois et la houille, extraite des mines de La Machine, mais aussi les vins, céréales et matériaux de construction. Avec l'arrivée du chemin de fer, le canal du Nivernais tombe en désuétude et ne sera pas modernisé. Cet abandon

marchand lui conservera son cachet unique en France. En 1972, une deuxième vie commence pour lui avec son réaménagement et son ouverture à la navigation de plaisance, sous l'impulsion de Pierre-Paul Zivy, un amoureux des canaux au prénom prédestiné (c'était également le prénom de Riquet, concepteur du canal du Midi). Avec près de 20 000 passages de bateaux en écluses, sa fréquentation le place juste derrière... le canal du Midi.

Parcourir le canal

Faut-il descendre ou remonter le courant d'un canal comme on le fait d'une rivière ? Dans le cas présent, le canal du Nivernais reliant deux fleuves, on fera les deux opérations en une seule randonnée. D'une altitude de 97 mètres à Auxerre, le niveau du canal atteint 189 mètres à Saint-Léger-des-Vignes, près de Decize, où il conflue avec la Loire. Entre les deux, il aura culminé à 262 mètres sur la ligne de partage des eaux, au bief de Baye. Les écluses sont numérotées à partir de cette ligne de partage, 81 versant Seine et 35 versant Loire.

Le syndicat mixte du canal du Nivernais a segmenté l'ouvrage en cinq escales thématiques, du nord au sud :

- Vignoble : 18 km d'Auxerre à Vincelles, à travers les vignes de l'Auxerrois.



Passage d'une écluse.



Les rochers de Saussois.

- Villages : 23 km de Vincelles à Châtel-Censoir par Cravant et Mailly-le-Château.

- Flottage : 42 km de Châtel-Censoir à Dirol par Clamecy.

- Nature : 26 km de Dirol à Panneçot par Corbigny et les étangs de Baye et Vaux.
- Confluence : 30 km de Panneçot à Saint-Léger-des-Vignes par Cercy-la-Tour et Decize.

Tout au long du canal, viennent se greffer dix-sept itinéraires touristiques dont le kilométrage moyen est de douze

kilomètres et le niveau de difficulté facile à moyen. L'emprunt de certaines de ces boucles ajouté à une des escales constitue un kilométrage journalier très suffisant pour une balade en famille. À moins que vous ne préfériez suivre le canal en bateau et effectuer les boucles à vélo.

Pour ce qui nous concerne, c'est bien évidemment *tout à vélo* que nous vous invitons à nous suivre. Selon le principe généralement admis que l'on descend vers le sud, notre itinéraire

INFOS PRATIQUES

- > Agence de développement touristique de la Nièvre
www.nievre-tourisme.com
www.canal-du-nivernais.com

- > Bourgogne tourisme
www.bourgogne-tourisme.com

- > Guide Michelin
« Canal du Nivernais à vélo »

- > Location de vélos
On peut en louer à peu près partout dans les villages situés sur le canal, y compris dans certaines écluses.

- www.velibourgogne.fr offre la possibilité de louer et rendre ailleurs.

- www.navette-nivernais.fr assure le suivi des bagages et permet de rapatrier les cyclotouristes vers leur point de départ.

- La maison du vélo d'Auxerre
03 86 46 24 99

- www.escapadegourmande.fr organise des voyages à vélo à la carte.

- > Vélocistes

- Cycles Letellier (membre FFCT) à Corbigny • 03 86 20 07 96

- Velotouri (face au château de Châtillon-en-Bazois) • 06 60 20 18 17

- Accueil vélo à Cercy-la-Tour (mallette de dépannage à l'office de tourisme).

- > Hébergements

Un « coup de cœur » pour le village nautique du port de la Jonction à Decize. Cet ensemble touristique comprend un hôtel-restaurant, dix gîtes pour familles et un gîte d'étape collectif, quinze places réparties en quatre chambres, avec sanitaires, cuisine et local vélos sécurisé.
www.port-decize.fr

- > Application

Une application pour mobile existe. Par ailleurs, le canal est « connecté ». Des zones wifi et des bornes multimédia jalonnent le parcours.

nous mènera d'Auxerre à Decize, dans le sens des escales précitées, mais - hébergements obligent - en quatre étapes agrémentées de sept circuits annexes.

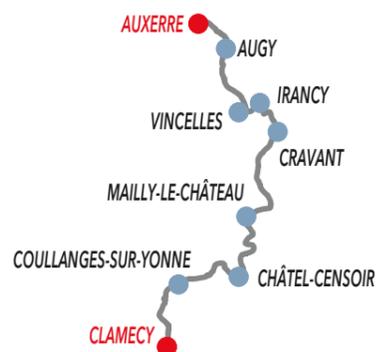
Ignorant de la qualité des voies sur berge, j'ai un peu hésité entre le vélo de route et la randonnée (les guides recommandent le VTC). On va voir que le choix de cette dernière s'est révélé particulièrement judicieux ! ■

D'escapades en escalades



> Étape 1

Distance : 75 km
Dénivelé : 578 m
Départ : Auxerre
Arrivée : Clamecy



Auxerre vue du pont Paul-Bert.

Auxerre est une ville très agréable et un point de départ idéal. Un circuit piétonnier, qui peut aussi être effectué à vélo, marqué de jolis pavés dorés à l'effigie de Cadet Roussel, parcourt la vieille ville aux rues elles aussi pavées au fil desquelles on peut admirer la tour de l'horloge, la cathédrale Saint-Étienne aux beaux vitraux et l'ancienne abbaye Saint-Germain fondée par Clothilde, l'épouse de Clovis. Un ensemble admirable notamment vu du pont Paul-Bert qui enjambe l'Yonne. Curieusement, la statue de l'initiateur de l'école gratuite et obligatoire Paul Bert tourne le dos à ce beau point de vue, peut-être pour nous indiquer la direction du canal du Nivernais, qui débute à quelques pedalées, signalé par une belle ancre de marinier.

L'écluse d'Augy, qui porte le numéro 80 du versant de la Seine, joliment fleurie, invite à la photographie. La voie sur berges qui longe le canal est parfaite pour flâner à 15 km/h en toute sécurité.

L'écluse de Bellombre est un bel ouvrage réunissant quatre fonctions : un pont routier, un barrage, une écluse et deux pertuis qui guidaient les trains de bois.

À Vincelles, je franchis l'Yonne et m'écarte du parcours pour une petite incursion dans la campagne et le vignoble d'Irancy. Le village compte parmi ses natifs Jacques-Germain Soufflot, architecte entre autres du Panthéon à Paris. Qui dit vignoble dit généralement côte, celui-ci n'y échappe pas. La descente mène à Cravant où l'Yonne reçoit la Cure. Ce petit village a

gardé des traces de fortifications avec une porte d'entrée, un donjon et un beffroi ou tour de guette datant du XIV^e siècle, ce qui n'empêcha pas les troupes anglaises de défaire celles de Charles VII en 1423. Je retrouve le chemin de halage avant d'opter, à Bazarnes, pour la D100 qui suit le canal et l'Yonne. Dans le village de La Gravelle, je m'éclipse pour une deuxième escapade, presque une escalade, vers Mailly-le-Château dont la belle terrasse surplombe une boucle de la rivière dissimulée dans une épaisse végétation. Je redescends sur Mailly-la-Ville et reprends la voie sur berge jusqu'aux pieds des rochers du Saussois. Ces falaises de calcaire abruptes, de 60 mètres de haut, sont appréciées des varappeurs. Après une pause-déjeuner au bord de l'eau, je me dirige vers Châtel-Censoir. Le village est dominé par la collégiale Saint-Potentien. Avis aux grimpeurs, la pente est très raide. Mon compteur affichait 18 %... lorsque j'ai mis pied à terre, à 100 mètres de la poterne d'entrée de la ville haute d'où l'on jouit d'un joli panorama sur les toits de la partie basse. Retour au plat du canal qu'il est préférable de suivre pendant quelques hectomètres sur la D21 qui traverse Lucy-sur-Yonne, la berge sur ce tronçon est plutôt un chemin herbeux. À gauche, le château de Faulin, inciterait à une petite vadrouille (Bourvil et De Funès y ont tourné des scènes de leur *grande*) mais il ne se visite pas. Coulanges-sur-Yonne marque la limite entre les deux départements du canal. La belle ferme

de Basseville, autrefois chartreuse Notre-Dame du Val-Saint-Jean, mérite une halte avant d'atteindre Clamecy. ■



La tour de guette à Cravant.

LA FFCT ET LE CANAL

J'ai eu le plaisir de rouler avec les amis de deux clubs affiliés à la FFCT, mais j'aurais pu être accompagné sur la totalité de mon parcours le long du canal. Deux clubs à Auxerre (89), quatre dans la Nièvre : le vélo club de Clamecy, l'AS cyclo de Dirol, le cyclo rand de Cercy-la-Tour et le club cyclo à Decize. Ajoutons la base d'activité VTT près de l'étang de Baye. www.activital.net

Sur la ligne de partage des eaux



> Étape 2

Distance : 58 km
Dénivelé : 451 m
Départ : Clamecy
Arrivée : Étang de Baye



Château de La Chaise.

Clamecy, une sous-préfecture paisible de la Nièvre, réveille-t-elle encore avec nostalgie de son passé prospère ? Un parcours piétonnier sillonne les quartiers historiques, quelques belles maisons à colombages entourent l'église Saint-Martin au riche tympan gothique. Le musée Romain-Rolland évoque l'œuvre de l'écrivain et l'histoire du flottage du bois. Sur le pont de l'Yonne, une statue en l'honneur des floteurs semble ignorer la curieuse et inattendue église Notre-Dame de Bethléem, dont la voûte en béton armé est la troisième réalisée en France, en 1926. Le village de Chevroches, lui aussi dominé par sa petite église, fut un « port » sur le canal. Ma promenade se poursuit tranquillement. Après la double écluse de Tannay, je m'écarte du canal pour une petite bouclette vers les châteaux du Lys et celui de Pignol, quand... le pneu de ma roue arrière, qui, depuis des milliers de kilomètres tenait sa réputation d'incroyable, se dégonfle lâchement. Je vais essayer de tenir avec quelques coups de pompe, mais la balade sera un peu moins sereine. Après Dirol, son port et son pont-levis, je me résous à rejoindre Corbigny par la route. Corbigny et son vélociste disponible, sympa et membre



Le port de Chaumot.

du club FFCT de Dirol. Pendant qu'il s'affaire sur ma randonneuse, je visite l'abbaye Saint-Léonard et son superbe escalier Louis XV. Pneus gonflés et cœur léger, je me dirige vers Chitry-les-Mines dont j'entrevois le petit château du XIV^e siècle derrière ses murs, avant d'aller saluer le buste de Jules Renard près de l'église. Je (re)franchis l'Yonne et rejoins le canal au port de Chaumot. Un autre château, celui de La Chaise, mérite également le détour.

Au niveau de Sardy-lès-Epiry, l'écluse n° 16 est un point d'information et propose la location de vélos. C'est à partir de là que débute la « célèbre échelle de Sardy », seize écluses échelonnées sur trois kilomètres pour franchir un dénivelé de 41 mètre. Ce sera la seule vraie

côte le long du canal dont l'acmé se situe à Port-Brûlé, sur la ligne de partage des eaux et l'écluse n° 1 versant Seine. Ce remarquable ouvrage technique se prolonge par les voûtes de La Collancelle. La route qui passe au dessus redescend sur les étangs de Baye et Vaux, séparés par une digue et principales réserves d'eau d'alimentation du canal. ■

LES VOÛTES DE LA COLLANCELLE

Ce sont trois tunnels de 758, 268 et 212 mètres de long, dans lesquels les vélos ne passent évidemment pas. Les travaux réalisés à la fin du XVIII^e siècle comme des tranchées à ciel ouvert puis recouvertes, furent marqués par des drames ; en 1786, un effondrement a provoqué la mort de soixante-dix ouvriers.



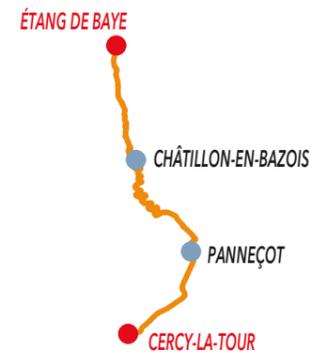
© Aimé Galdin

Au cœur du Bazois



> Étape 3

Distance : 50 km
Dénivelé : 134 m
Départ : Étang de Baye
Arrivée : Cercy-la-Tour



Passage en écluse à pont-levis.

Avant mon départ, j'avais sollicité les membres de deux clubs FFCT présents sur le canal. Ce sont donc trois cyclos de Cercy-la-Tour - deux hommes et une femme - qui vont m'accompagner. Leurs commentaires et expérience de la région sont les bienvenus.

À droite Bazolles, minuscule village qui abrite sur sa commune les deux étangs... et une base VTT fédérale ! Devant nous, le curieux Mont-et-Marré. Nous arrivons à Châtillon-en-Bazois, gros bourg actif de ce territoire central de la Nièvre où nous retrouvons un groupe de cyclos venus de Suisse devant le beau château situé au bord de l'eau. Le canal suit maintenant l'Aron, affluent de la Loire. À Panneçot, une jolie guinguette porte le doux nom, évocateur, pour les cyclotouristes, de *La Rustine*. Heureux ou mauvais présage ? Notre balade se termine à Cercy-la-Tour, protégée par la haute statue blanche de Notre-Dame du Nivernais. Les eaux mêlées du canal et de l'Aron forment un beau plan d'eau. Mes compagnons me vantent, avec raison, la mallette de dépannage vélo dont est équipé l'office de tourisme. Nous nous séparons après la visite de l'église Saint-Pierre du XI^e siècle et je gagne une fort belle chambre d'hôtes à quelques kilomètres, qui s'ajoutent aux cinquante déjà parcourus dans la journée. ■



Cercy-la-Tour.

LES ÉCRIVAINS AU FIL DE L'EAU

Au plaisir de suivre le canal du Nivernais, ceux épris de littérature peuvent ajouter une raison culturelle.

Les rues d'Auxerre honorent deux écrivains bien dissemblables. Restif de la Bretonne, né en 1734 y exerça le métier de typographe. Son immense production mêle études de mœurs, autobiographie et romans érotiques. Marie Noël, née cent cinquante ans plus tard est une délicate poétesse portée par sa foi catholique. Clamecy a gardé le souvenir de Claude Tillier auteur de *Mon oncle Benjamin* et celui de Jean-Christophe, Romain Rolland, prix Nobel en 1915.

Le créateur de *Poil de Carotte*, Jules Renard a vécu à Chitry-les-Mines.

Enfin, Decize vit naître Maurice Genevoix en 1890. Prix Goncourt avec *Raboliot*, il fut seize ans secrétaire perpétuel de l'Académie française.



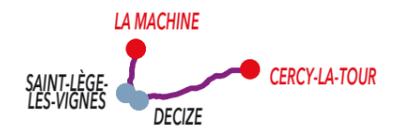
Statue de Marie Noël, à Auxerre.

Vers la confluence



> Étape 4

Distance : 40 km
Dénivelé : 132 m
Départ : Cercy-la-Tour
Arrivée : Decize + La Machine



Le pont sur la vieille Loire à Decize.

Cette dernière et courte étape ne devrait être qu'une formalité, d'autant que je vais l'effectuer en compagnie des cyclos venus de Decize à ma rencontre sur le canal. Je n'ai pas franchi la première écluse que je sens ma roue arrière flotter. *Merdum crevam* ! aurait juré Jean Yanne. Bonne occasion dont je me serais bien passé, d'utiliser le matériel de dépannage à l'OT de Cercy qui vient d'ouvrir. Les amis nivernais ont eu le temps d'arriver et vont même m'aider à remonter ma roue. Et ça n'est pas fini ! Durant la vingtaine de kilomètres où nous allons rouler ensemble, le préposé à la pompe (!) va œuvrer une demi-douzaine de fois pour me permettre d'arriver à bon port, celui de Saint-Laurent-des-Vignes, terme (ou début) du canal. Mes quatre sympathiques et valeureux compagnons m'ont réservé une belle surprise. Je suis accueilli « comme un Ministre » à la mairie de Decize que surplombe la tour de l'horloge, par l'adjoint aux sports. Après avoir gagné mon hébergement au village portuaire superbement aménagé, je vais conclure cette belle randonnée par trois visites. D'abord celle de la ville, avec l'agréable promenade boisée des halles, dont certains platanes ont été plantés en 1770. Decize, qui a conservé quelques vestiges des remparts du château des comtes de Nevers, est construite sur un isthme rocheux au dessus de la Loire,

enserré par le fleuve et un bras mort, « la vieille Loire », transformée en véritable prairie qu'enjambe le pont Saint-Privé de ses douze arches du XVIII^e. Je me rends ensuite à la double confluence formée par la Loire, le canal du Nivernais et l'Aron. Les trois cours d'eau se réunissent devant la borne zéro du canal, au pied du musée de la marine fluviale qui conserve l'*Ampère V*, curieux remorqueur appelé toueur, qui remontait les péniches du canal latéral à la Loire à celui du Nivernais. Ma dernière escapade me mènera par une jolie route en forêt, jusqu'à La Machine, BPF de la Nièvre. Le très intéressant musée de la mine donne, dans « des conditions réelles », une idée du travail d'extraction du charbon, jusqu'en 1974. Un autre itinéraire (le 17) débute au port de la Copine à Champvert et emprunte sur une dizaine de kilomètres, la voie verte aménagée sur l'ancienne ligne de chemin de fer qui acheminait le charbon jusqu'au canal. Au retour à Decize, j'aurai parcouru une quarantaine de kilomètres, ce qui porte le total de la randonnée à 223. ■



La double confluence du canal, de l'Aron et de la Loire.

PETIT LEXIQUE CANALIER*

Le **flottage à bûches perdues** signifie que nombre d'entre elles n'arrivaient pas à bon port. Les troncs d'arbres étaient coupés en **moulés** (1,14 m de long), marqués à leurs deux extrémités et assemblés au bord des étangs. Au printemps, c'est l'**écolage**, les bûches sont lancées dans le flot des rivières. Le **flottage** est suivi et régulé de la rive, par des ouvriers appelés **poules d'eau**. Le bois rassemblé aux barrages, les **flotteurs** prennent le relais et tirent les troncs de l'eau à l'aide d'un **picot**, sorte de harpon. Les bûches sont réunies par marques, c'est le **trilage**. Les marchands parisiens font leur choix auprès des **faiseurs de flottage** qui constituent les **trains**. On ouvre les **pertuis** et la descente commence.

* ce mot n'existe pas !